

Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti

Assemblée Générale du 29 mars 2025

Rapport moral

par Thierry Raoux, président

Depuis notre assemblée générale en avril dernier deux grands changements auraient pu laisser espérer une amélioration de la situation en Haïti. D'une part la création d'un Conseil présidentiel de transition suivi de la nomination d'un nouveau Premier ministre, et d'autre part la mise en place de la Mission multinationale d'appui à la sécurité chargée, sous la direction du Kenya, de soutenir l'action de la Police nationale d'Haïti. Malheureusement ces deux initiatives n'ont pas changé grand chose au quotidien des Haïtiens. Le pays n'a pas gagné en stabilité politique, et les gangs continuent leurs exactions, avec la même sauvagerie, notamment dans les environs de Port au Prince et dans l'Artibonite.

Pour notre association, la conséquence principale est l'impossibilité de nous rendre en Haïti. Notre dernier voyage remonte à juin 2019 et le manque de contacts directs avec nos interlocuteurs de Gentillote est pesant. Pour l'ASPAG, les habitants de la zone et les membres de l'école les difficultés liées à la situation du pays prennent évidemment bien d'autres formes. Car si le Sud du pays est encore préservé d'une implantation des gangs, son isolement vis à vis de la capitale a des effets durables.

Toutefois la volonté d'avancer est toujours là. L'école continue de fonctionner avec ses douze niveaux, de la maternelle au collège. Au-delà de sa fonction éducative auprès des enfants et adolescents elle reste un repère et une source de dynamisme pour la zone de Gentillote, notamment au travers de l'existence de la cantine, des jardins collectifs et pédagogiques, et de l'organisation d'animations locales. Devant l'augmentation incessante du coût de la vie, et après discussion avec l'ASPAG les salaires des enseignants ont été réévalués.

A défaut de pouvoir bénéficier d'une expertise extérieure, les réparations des salles détériorées lors du séisme du 14 août 2021 se font petit à petit. Nous avons pu financer la remise en service du tableau numérique (achat de nouvelles batteries et d'un inverter). Par ailleurs une piste a été trouvée par Jean Marc Henry¹ pour la finalisation de l'installation des logiciels dans la salle informatique.

Toutes ces activités bénéficient toujours des contributions essentielles des partenaires traditionnels de l'ASPAG. La subvention des Papiers de l'Espoir représente une très grande partie du financement du fonctionnement de l'école. Nous jouons le rôle d'intermédiaires pour la transmission d'informations entre l'école et l'association de Vertou. D'autres partenaires sont en contact plus directs avec l'ASPAG tout en nous associant aux échanges. C'est le cas de la fédération de la Marne du Secours Populaire Français qui finance quant à elle le jardin pédagogique, le développement de l'élevage de vaches ainsi que des animations festives de fin d'année.

C'est aussi le cas de l'association mayennaise Solidarité et Fraternité pour les

1 Président de l'ASPAG

enfants d'Haïti. On se souvient qu'elle avait décidé l'an dernier de soutenir deux écoles haïtiennes (dont celle de Gentillote) après avoir dû cesser ses propres activités dans la capitale suite à l'attaque d'un gang et la spoliation de ses locaux de Tabarre. Ce soutien, reconduit cette année, est orienté vers la cantine qui peut ainsi fonctionner quatre jours par semaine.

Le Collectif Haïti de France, dont est membre Solèy Leve, développe des initiatives propres. Il a par exemple organisé une réunion en visioconférence qui a permis à différentes écoles haïtiennes d'échanger entre elles. C'est très appréciable alors que la coupure avec la capitale réduit très fortement l'accès à la formation pour les enseignants de l'école. Notons que les échanges réguliers avec ce collectif, ainsi qu'avec l'association Haïti Futur sont très stimulants. Ils nous donnent l'occasion de nombreuses rencontres au sein de la communauté haïtienne.

De notre côté nous parvenons à maintenir des contacts et des échanges réguliers avec l'ASPAG et les enseignants de l'école en communiquant via WhatsApp. Notamment au travers du maintien de deux groupes de discussion : « *Vendredi c'est Gentillote* » avec les enseignants du primaire et « *Projet bœuf* » (*projet vache*) avec les élèves de l'ASPAG et le Secours Populaire.

Je voudrais également remercier l'Institut Départemental de l'Ecole Moderne (pédagogie Freinet) de la Sarthe. Alors qu'il nous soutenait depuis 2016, il a dû cesser ses activités de solidarité internationale, mais a choisi de nous transmettre les fonds disponibles lors de la clôture de son compte bancaire.

Parmi nos activités en France, nous sommes très satisfaits des retours suscités par l'exposition d'art et artisanat haïtiens que nous avons présentée en novembre à la Maison de la Vie Associative de Reims ainsi que par la boutique en ligne mise en place en décembre.

Terminons par la présentation des projets pour l'année 2025.

A Gentillote, les projets nouveaux étant toujours difficiles à envisager dans la situation du pays, nous nous concentrerons encore sur le fonctionnement de l'école, l'accès à celle-ci pour tous les élèves, et la fourniture de repas grâce à la cantine.

L'association Solidarité et Fraternité ayant reconduit son investissement dans la cantine, nous nous attacherons au fonctionnement et à l'équipement de l'école (mobilier, manuels scolaires et matériels éducatifs).

En France, nous poursuivrons les actions habituelles :

- manifestations publiques : marchés et ventes d'artisanat, rencontres associatives, activités conviviales.
- relations avec les institutions et associations partenaires, en participant notamment aux assemblées générales (GESCOD , Papiers de l'Espoir, Haïti Futur, Collectif Haïti de France, Solidarité et Fraternité...).
- outils d'information des adhérents et sympathisants (bulletins, site web, page Facebook, compte Instagram...).

Rapport d'activités *par Lisette Jager, secrétaire*

Voici la description des actions de Solèy Leve entre avril 2024 et mars 2025

Élisabeth Bahuaud et Thierry Raoux ont assisté à plusieurs assemblées générales ou réunions d'associations avec lesquelles nous avons des liens étroits : celle des Papiers de l'Espoir le 26 mars 2024 (et la célébration de leurs 20 ans le 18 octobre), de Haïti futur le 31 mai, du collectif Haïti de France le 8 juin, du GESCOD le 25 juin (par visioconférence).

Élisabeth et Thierry se sont aussi rendus à l'assemblée générale de l'association Solidarité Fraternité le 18 mai. Ils y ont présenté un rapport et un montage vidéo pour faire le bilan de cette année à Gentillote. Rappelons que cette association, chassée de ses locaux de Port au Prince par les gangs, finance la cantine pendant une année scolaire (jusqu'en juin 2025).

Ils ont participé le 21 avril à la marche en faveur d'Haïti organisée par le CHF. Bien qu'elle ait été perturbée par des cris de « vive Guy Philippe », ils ont fait des rencontres intéressantes.

Élisabeth a participé le 30 mai en visio à la réunion de lancement du Groupe de travail thématique Education de GESCOD, sur le thème : « les conditions d'accès et de maintien des jeunes à l'école ».

Avec Thierry, elle a assisté à deux webinaires organisés par HelloAsso : sur la gestion et la protection des données (25 avril) et l'organisation d'événements (23 mai).

Le 23 juin, au vide grenier de Rilly, Élisabeth a vendu pour 90 € au profit de Solèy Leve.

Nous avons travaillé d'avril à septembre à la préparation d'une exposition d'art et artisanat haïtien à la Maison de la Vie Associative. Dès le premier rendez-vous en avril, nous nous sommes sentis soutenus et encouragés. Cette impression ne s'est jamais démentie. On nous a donné des consignes claires et tenables et de très bons conseils : livre d'or, vidéo de présentation, vernissage ... L'exposition était visible entre le 13 novembre et le 28 novembre.

Pendant le montage, le démontage, le vernissage et sur le livre d'or, nous avons eu des compliments sur le travail des artisans et artistes haïtiens et aussi des demandes d'achat (ce qui était impossible dans le cadre de la MVA, mais sur notre site, la boutique en ligne était déjà signalée). On peut dire que cela a été un succès, nous avons nous mêmes redécouvert la richesse de l'art et artisanat haïtien car nous en avons rarement vu autant, ni exposé dans un si beau cadre..

La perspective néanmoins très attristante est que le travail des boss Métall va peut-être disparaître car les artistes et artisans s'exilent ou ne peuvent plus travailler.

La boutique en ligne a été ouverte du 25 novembre au 19 décembre 2024. Dès le début et en partie grâce à l'exposition, nous avons eu des commandes. Élisabeth et Ludovic ont fait un gros travail de mise à niveau des différents outils informatiques, d'inventaire en amont et Élisabeth s'est occupée des envois.

Le calendrier de cette année a pour thème les personnages imaginaires haïtiens. Nous avons interrogé Jean-Marc et puisé à nos sources, Mme Francesca Capellini nous a permis très gentiment d'utiliser une de ses œuvres qu'ÉLISABETH AVAIT VUE SUR LE SITE DU JOURNAL Le Monde.

L'année est aussi ponctuée par les réunions de bureau et des contacts avec des membres du Secours Populaire Français, pour le suivi du projet sur le troupeau de vaches laitières, ou plus récemment pour apporter de l'aide aux élèves réfugiés de Port au Prince.

Rapport Financier

par Elisabeth Bahuaud, trésorière et Carole Royer, trésorière adjointe

Bilan 2024			
Charges		Produits	
Report	0,00	Report	12 848,85
Fourniture & Papeterie	0,00	Vente de produits finis	814,40
Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	Cotisations	210,00
Achats	0,00	Dons	12 726,01
Locations Hébergement web	152,14	Subventions Papier de l'Espoir	9 000,00
Subventions versées ASPAG	18 000,00	Interêts Compte livret	376,27
Assurance	117,05		
Cotisations (Collectif Haïti de France, GESCOD, Haïti Futur, MVA, Papiers de l'Espoir)	155,00		
Déplacements, missions et réceptions (Péage, stationnement, train)	77,60		
Services bancaires Frais Bancaires, Frais Virement, Frais Paypal	226,54		
Total	18 728,33	Total	35 975,53
17 247,20			